

# Rapport de la Commission de gestion et finances du Conseil régional du district de Nyon

## Préavis du Comité de Direction n°43-2014

### **Concernant la demande de crédit de CHF 45'000.— pour le co-financement d'un concours d'architecture et d'un mandat d'accompagnement du projet de Maison des Vins de la Côte.**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et des finances, formée de MM. Frédéric Guilloud, Jean-Pierre Streit, Jean-Pierre Friedli et Christian Graf, s'est réunie le jeudi 07 août 2014 au siège du Conseil Régional, en présence de M. Bernard Penel, responsable des finances du CoDir. Nous le remercions pour ses explications.

Ce préavis sollicite le soutien régional pour deux aspects liés au projet de la Maison des Vins de la Côte : le concours d'architecture et l'accompagnement à la réalisation du modèle d'activités.

La Commune de Mont-sur-Rolle et le Canton de Vaud ont déjà accepté le financement (tableau page 4). Le Conseil régional de Nyon et l'ARCAM se décideront au mois de septembre 2014.

Votre commission de gestion et finances est unanime à soutenir ce préavis sur le projet de Maison des Vins de la Côte qui est important pour la profession et pour l'économie régionale.

Après étude de ce préavis, votre commission de gestion et des finances vous prie de l'accepter tel que présenté, soit :

- a) Accorder le crédit de CHF 45'000.— en faveur d'un concours d'architecture et de l'accompagnement de projet de Maison des Vins de la Côte
- b) Imputer le montant total de CHF 45'000.— sur le compte d'investissement. Ce montant sera amorti sur 5 années.

Arnex-sur-Nyon, le 12.08.2014

Membres de la Commission :

MM. Frédéric Guilloud	.....
Jean-Pierre Streit	.....
Jean-Pierre Friedli	.....
Christian Graf, rapporteur	.....